Dossier unique de candidature au CME de Colombe

À RETOURNER AU PLUS TARD LE 7 DECEMBRE 2026 À LA MAIRIE, OU A L'ENSEIGNANT DE L'ENFANT (si scolarisé à Colombe)

Un seul dossier à compléter pour se présenter aux élections du Conseil municipal des enfants de Colombe. Les autorisations concernant les photographies restent facultatives et sont signées séparément.

Documents à remettre pour une candidature complète :

☐ Le présent document dument complété et avec les 3 signatures obligatoires (4 pages)

☐ Le règlement intérieur et le règlement des élections dûment signés (4 pages)

☐ Votre affiche A3 manuscrite

1. Je me présente

Nom et prénom de l'enfant : _____

Classe (CM1 ou CM2) : _____

École et commune de scolarisation : _____

2. Pourquoi ai-je envie d'être candidat ?

Ma motivation : _____

_____

_____

Mes idées pour Colombe : _____

_____

_____

_____

_____

3. Mon affiche de candidature (format A3) MANUSCRITE

Sur ton affiche, indique ton nom, ton prénom, ton école, ta classe et deux ou trois idées pour le village. Tu peux ajouter un slogan. Tu peux mettre une photo si elle est autorisée, ou un dessin à la place.

L'affiche doit être respectueuse des autres candidats.

La mairie organise un affichage de toutes les candidatures à l'extérieur de l'école sur le grillage.

4. Autorisation de candidature et de participation

Responsable légal 1 — Nom / prénom : _____

Adresse (pour vérification du lien avec Colombe) : _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Responsable légal 2 — Nom / prénom (le cas échéant) : _____

Téléphone / adresse e-mail : _____

☐ J'autorise mon enfant à se présenter aux élections du CME de Colombe.

☐ S'il est élu, je m'engage à ce qu'il participe aux réunions ordinaires et actions du CME.

☐ J'ai pris connaissance et accepte le règlement intérieur et des engagements prévus pour les jeunes conseillers.

Les activités ou déplacements particuliers feront l'objet d'une information ou d'une autorisation complémentaire lorsque les conditions le justifieront. Le présent formulaire ne vaut pas autorisation de transport ni autorisation de photographies.

☐ Mon enfant sera récupéré uniquement par un représentant légal ou une personne majeure autorisée.

Nom et prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Informations sanitaires et autorisation en cas d'urgence

Mon enfant présente-t-il des allergies, un traitement médical ou des besoins particuliers nécessitant des précautions pendant les activités du CME ?

☐ Non

☐ Oui — Précisez uniquement les informations nécessaires à sa sécurité : .....

.....

Autorisation en cas d'urgence :

J'autorise les responsables du Conseil municipal des enfants de Colombe, en cas d'accident ou de problème de santé, à contacter les services de secours (SAMU, pompiers) et à prendre les mesures nécessaires à sa prise en charge, notamment son transport vers un établissement de santé, conformément aux instructions des professionnels de secours.

Les responsables légaux seront informés dans les meilleurs délais.

Fait à ....., le .....

Signature du responsable légal : .....

5. Autorisation facultative — Droit à l'image et à la voix/transport

Le choix d'autoriser ou non les photos est indépendant de la candidature. Un refus n'empêche jamais l'enfant de se présenter ou de participer au CME.

Nom et prénom de l'enfant : _____

☐ J'autorise la publication d'images de mon enfant sur les réseaux sociaux et les différents supports de communication (site internet, bulletin municipal, Dauphiné Libéré...).

☐ J'autorise mon enfant à être véhiculé par les responsables de la mairie en cas de sortie.

Les images ou vidéos concernent uniquement les activités du CME, sans exploitation commerciale.

Aucune adresse personnelle de l'enfant ne sera publiée.

Autorisation donnée pour la durée du mandat

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / _____

Signature responsable légal 1 : _____

Signature responsable légal 2 (si nécessaire) : _____

6. Ma charte de jeune conseiller

Si je suis élu(e) au Conseil Municipal des Enfants de Colombe, je m'engage pendant la durée de mon mandat à :

- M'investir dans les projets initiés par le Conseil Municipal des Enfants (CME) et les réaliser jusqu'à leur terme.
- Représenter les enfants de la commune, écouter leurs demandes et leurs préoccupations.
- Développer les relations intergénérationnelles.
- Assister aux réunions du CME.
- Respecter et suivre les décisions prises à la majorité des voix.
- Assister aux cérémonies commémoratives de la commune.
- Être tolérant, accepter que les autres aient des opinions différentes des miennes.
- Être honnête, respectueux, ne formuler aucune injure, n'exercer ni chantage ni intimidation.
- Être attentif, défendre mes idées dans une attitude citoyenne et responsable.

Je m'engage à assister à la cérémonie des vœux du maire le 9 janvier 2027, pour la présentation officielle du CME.

Nom de l'enfant : _____ Signature de l'enfant : _____

Signature du responsable légal : _____

7. Information sur les données personnelles (RGPD)

Ce document d'information est remis avec le dossier. Il n'appelle pas de consentement global : la candidature et les autorisations d'image sont traitées séparément.

Responsable de traitement

Commune de Colombe, 1351 route du Tram, 38690 Colombe.

Pourquoi ces données sont-elles utilisées ?

Pour examiner les candidatures, organiser les élections pédagogiques, communiquer avec les responsables légaux, assurer le suivi des séances et la sécurité des enfants. Les images sont utilisées uniquement pour les supports autorisés.

Quelles données ? À qui sont-elles accessibles ?

Identité, classe, école, coordonnées nécessaires, choix d'autorisation, résultats et présences. Pour les élus, contacts d'urgence et consignes de sécurité strictement nécessaires. Accès limité aux élus et agents autorisés, selon leurs missions.

Fondements juridiques

Organisation du CME : mission d'intérêt public de la commune, sous réserve de la validation du DPO. Publication de photos identifiables : autorisation spécifique par support et règles applicables au droit à l'image.

Durée de conservation

2 ans

Vos droits

Vous pouvez contacter la commune pour connaître les données détenues, demander leur rectification, exercer les droits qui s'appliquent à votre situation et, pour les supports facultatifs, retirer votre accord pour les utilisations futures. Une réclamation peut être adressée à la CNIL.

Contact mairie : mairie@mairiecolombe.fr